

Les «lettres de protection» coptes

Les documents coptes que j'appelle «lettres de protection» (d'après l'allemand *Schutzbriefe*) forment un corpus hétérogène de plusieurs dizaines de textes caractérisés par la formule introductrice εἰς πλοῦτος μπινοῦτε, qui signifie «voici la garantie par Dieu». La première synthèse sur le sujet est due à A. A. Schiller¹. Cette étude a été partiellement remise en question dans les travaux postérieurs, principalement par les *Koptische Schutzbriefe* de W. C. Till en 1938². Le savant viennois a rassemblé et réédité tous les λογος μπινοῦτε publiés à l'époque, auxquels il a ajouté l'édition de nombreux textes inédits. Ce travail inclut non seulement les lettres de protection proprement dites (l'objet de la présente communication) mais aussi un certain nombre de textes qui s'y rapportent d'une manière ou d'une autre. Un appendice signé par H. Liebesny commente ces documents sur le plan de l'histoire du droit. Deux ans plus tard, W. C. Till a publié un article développant certains détails esquissés dans *P.Schutzbriefe*³. Par la suite, A. Steinwenter⁴ et G. et A. Böhlrig⁵ ont étudié ce corpus de textes.

1. Les textes connus de Till

Les documents conservés datent des VII^e, VIII^e et IX^e siècles et proviennent presque tous de la région thébaine. Seuls quelques textes font exception: O.Brit. Mus. Copt. LXIX 1 (= P.Schutzbriefe 58); P.Ryl. Copt. 154 (= P.Schutzbriefe 12); P.Ryl. Copt. 155 (= P.Schutzbriefe 13) proviennent du nome Hermopolite; d'autres documents qui mentionnent l'existence de lettres de protection proviennent de Moyenne-Égypte (Assiout, Coptos). À la suite de A. A. Schiller, W. C. Till a défini plusieurs types de textes parmi la soixantaine de lettres de protection proprement dites qui composent son corpus. On distingue quatre catégories principales:

a. Les lettres de protection «standard» (*Safe-Conduct type, allgemein gehaltene Schutzbriefe*) parmi lesquelles j'inclus les lettres de protection qui mentionnent une responsabilité limitée du porteur (*Schutzbriefe mit vorgesehenen Ausnahmen*). Ces documents s'adressent à des fugitifs. Le phénomène de fuite des paysans désireux d'échapper à l'impôt est bien attesté en Égypte à toutes les époques. Le pouvoir central a sans cesse essayé d'enrayer ces fuites. Mais les habitants de l'Égypte ont apparemment continué à fuir périodiquement. Pour les faire revenir à leur domicile, on leur remettait une lettre de protection. Munis de cet acte généralement rédigé par l'autorité locale, les fugitifs peuvent retourner chez eux sans risque. Dans certains cas néanmoins, le destinataire doit s'acquitter d'une certaine somme (une amende ou un reliquat d'impôts impayés?). Plusieurs travaux⁶ se sont penchés sur les liens entre les λογος μπινοῦτε coptes et les documents grecs comme les πίστεις de l'époque ptolémaïque, les λόγοι ἀσυλείας de la période byzantine, ou les σιγίλλια de l'époque arabe.

¹ A. A. Schiller, *The Coptic λογος μπινοῦτε Documents*, in: *Studi in memoria di Aldo Albertoni I*, Padoue, 1933, 303–345. Cf. aussi F. Dölger, compte rendu de Schiller, *The Coptic λογος μπινοῦτε Documents*, BZ 34 (1934) 179–180; et A. A. Schiller, *Coptic Documents. A Monograph on the Law of Coptic Documents and a Survey of Coptic Legal Studies, 1938–1956*, Zeitschrift für vergleichende Rechtswissenschaft 60 (1957) 190–211.

² W. C. Till, *Koptische Schutzbriefe*. Mit einem rechtsgeschichtlichen Beitrag von H. Liebesny, MDAIK 8 (1938) 71–146 (= P.Schutzbriefe). Cf. aussi A. Steinwenter, *Zu den koptischen Schutzbriefen*, SZ, Rom. Abt. 40 (1940) 237–241; et F. Dölger, compte rendu de Steinwenter, *Zu den koptischen Schutzbriefen*, BZ 40 (1940) 248.

³ W. C. Till, *Zum Eid in den koptischen Rechtsurkunden*, ZÄS 76 (1940) 74–79.

⁴ Steinwenter, *Zu den koptischen Schutzbriefen* (n. 2).

⁵ G. et A. Böhlrig, *Einige Bemerkungen zu den koptischen Logos-Urkunden*, BZ 44 (1951) 56–61.

⁶ En particulier: P.Schutzbriefe p. 127–140 et G. et A. Böhlrig, *Einige Bemerkungen* (n. 5).

Cette première catégorie de lettres de protection est la mieux représentée. De manière générale, ce sont les autorités locales (un ou deux *lashané(s)*, *meizotéroï*, *dioikètès* ou un *apè*) qui se chargent de l'octroi des sauf-conduits. Dans quelques cas particuliers, un soldat (P.Schutzbriefe 16), une communauté villageoise (P.Schutzbriefe 13) ou des autorités religieuses accordent les lettres de protection. Les fugitifs à qui sont destinés ces documents sont généralement des hommes seuls; dans un nombre non négligeable de cas ils sont accompagnés de leur femme et/ou de leur(s) enfant(s).

La structure générale de ces lettres de protection est la suivante

- (invocation: rare);
- introduction (un tel écrit à un tel): facultatif;
- formule ΕΙΣ ΠΛΟΓΟΣ ΜΠΝΟΥΤΕ ΝΤΟΟΤΚ (ΝΤΟΚ) «voici la garantie par Dieu pour toi ...». Ces quelques mots ont fait couler beaucoup d'encre. A. A. Schiller y voyait un «mot de Dieu». La signification est en fait «garantie par Dieu» comme l'a montré W. C. Till, qui rapproche cette formulation de celle des serments (un peu comme dans l'expression française «parole d'honneur»);
- clause qui permet de retourner chez soi (ΝΓΕΙ ΕΞΟΥΝ ΕΠΕΚΗΙ ... «pour que tu retournes chez toi, etc.»; certains textes ne présentent pas cette information);
- clause de protection («afin que l'on ne te fasse pas de mal», «afin que l'on ne te fasse pas de procès», parfois avec la restriction «pour autant que tu aies payé telle taxe...»);
- confirmation («pour que tu ne doutes pas, j'ai rédigé ce document»);
- signature «moi, un tel, je marque mon accord»;
- suivent parfois une date et la signature du scribe qui a écrit le document.

b. Les lettres de protection qui ne mentionnent pas de retour du destinataire du document (*Schutzbriefe ohne Aufforderung zurückzukehren*). W. C. Till considère que ces textes sont liés au type standard (a) et que la mention du retour chez soi y est implicite. Les documents de cette catégorie présentent toujours une clause restrictive (durée de validité du document limitée ou mention d'une somme restant impayée). On peut se demander si il ne s'agit pas plutôt de «passeports» ou des «laissez-passer», non liés à une situation de fuite, qui garantiraient la sécurité des déplacements d'un «voyageur», un peu comme les laissez-passer arabes.

c. Les lettres de protection liées à d'autres documents (*Zusicherung in Verbindung mit anderen Urkunden*). Dans ce cas, il ne s'agit en fait que d'une formule de protection du destinataire dans un cadre fiscal ou juridique privé. Plusieurs reçus de taxes présentent cette clause de protection, ainsi que quelques contrats de travail.

d. Je réunis sous une quatrième rubrique d'autres utilisations variées. Ce sont souvent des documents de nature judiciaire, qui visent à donner une garantie de protection. Il n'y a dans ce cas aucune clause de retour, ni de rapport avec des fugitifs.

Ajoutons que dans un certain nombre de cas, il n'est pas possible de classer les documents présentant la formule ΠΛΟΓΟΣ ΜΠΝΟΥΤΕ, soit en raison de leur état de conservation, soit parce qu'ils sont atypiques.

De nombreux textes repris dans P.Schutzbriefe ont depuis été réédités. En voici la liste:

- P.Schutzbriefe 11, 18, 24, 25, 29, 36, 37, 39, 46, 47, 53, 67, 75, 76, 79, 82, 83, 94, 103 (= O.Vind. Copt. 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 184, 182, 183, 185, 186, 67, 187).
- P.Schutzbriefe 7 (= O.Crum ST 105) = O.Ashm. Copt. 2. L'éditrice, A. Biedenkopf-Ziehner, a apporté quelques corrections au texte. Deux d'entre elles ne me semblent pas pertinentes: l. 1, je pense qu'il faut conserver la lecture ΕΙΣ (et non c^ϕ ΙΣ); l. 7–8, il me semble préférable de maintenir ΑΙΣΧΑ[ι] | ΣΑ ΠΕΙΛΟΓΟΣ plutôt que ΑΙΣΧΑ[ι] ΜΠΕΙΛΟΓΟΣ.
- P.Schutzbriefe 59 = L. S. B. MacCoull, *Coptic Documentary Papyri in the Greco-Roman Museum, Alexandrie, Aegyptus* 66 (1986) 187–195, en part. 192–194.

2. Les textes publiés depuis 1938

Il m'a semblé intéressant d'examiner si les textes édités depuis les travaux de synthèse réalisés sur le sujet apportent des éclaircissements ou des précisions. Je constitue actuellement une banque de données qui vise à rassembler, sous une forme inspirée du *Gesamtverzeichnis der griechischen Papyrusurkunden Ägyptens* de Heidelberg, l'ensemble des textes coptes documentaires. J'ai donc pu extraire de cette banque de données les textes non repris dans P.Schutzbriefe. Les 16 textes ainsi trouvés, outre leur apport quantitatif, présentent parfois des formules non encore attestées, ou dont l'attestation était douteuse. De plus, ces nouvelles lettres de protection élargissent le champ géographique de ces documents: trois textes du nome Hermopolite, un texte d'Akôris et peut-être aussi un texte d'Oxyrhynchus. Je distribue ces textes sous les quatre rubriques définies *supra*.

a. Les lettres de protection standard

— O.Mon. Phoibammon 4 (ostracon, région thébaine). Ce texte provient du monastère dédié à Phoibammon. Il ne s'agit pas du temple de Deir el-Bahari, mais du monastère qui se trouve plus à l'intérieur des terres dans la montagne thébaine. Le texte est apparemment rédigé par deux *lashanés* et s'adresse à plusieurs fugitifs («Élias, ses enfants et tous les hommes qui sont là»). Il présente une formule jusqu'alors non attestée: après la clause qui autorise Élias et les siens à retourner chez eux («venez et rentrez dans vos maisons»), le rédacteur a ajouté «et allez à votre travail».

— O.Ashm. Copt. 3 (ostracon, région thébaine). Le texte a été publié tout récemment par A. Biedenkopf-Ziehner. Le texte ne présente aucune originalité; mais son édition appelle quelques corrections. J'en reprends le texte plus loin.

— O.Crum VC 8 (papyrus, région thébaine). Ce long texte écrit sur papyrus est particulièrement intéressant. Il est écrit par les deux *lashanés* de Djémé et adressé à une communauté monastique. Une protection générale est accordée à tous les membres du monastère. On ne trouve pas la formule habituelle $\epsilon\iota\varsigma\ \mu\iota\lambda\omicron\gamma\omicron\varsigma\ \mu\pi\epsilon\iota\omega\tau\epsilon$, mais $\epsilon\iota\varsigma\ \mu\iota\lambda\omicron\gamma\omicron\varsigma\ \mu\pi\epsilon\iota\omega\tau\ \mu\eta\ \mu\omega\eta\rho\epsilon\ \mu\eta\ \mu\epsilon\pi\eta\eta\epsilon\upsilon\mu\alpha\ \epsilon\tau\omicron\upsilon\lambda\lambda\alpha\beta$ «voici la garantie par le Père, le Fils et le Saint-Esprit». Elle était déjà attestée dans une lettre (P.Schutzbriefe 85) où un certain Zacharias demandait à un fonctionnaire de Djémé de fournir à un diacre un $\lambda\omicron\gamma\omicron\varsigma$ au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. C'est la première attestation de cette formule dans une lettre de protection.

— O.Crum VC 9 (papyrus, région thébaine). Le papyrus suivant, rédigé par les mêmes deux *lashanés* de Djémé et adressé également à une communauté monastique est hélas assez mutilé. On y voit apparaître une mention du duc de Thébaïde, comme c'est le cas aussi dans un ostracon de Médinet Abou (P.Schutzbriefe 26). Cette mention apparaît dans les deux cas dans la clause de protection. W. E. Crum propose de comprendre «par ordre de notre seigneur très excellent ... et très fameux, le Duc».

— O.Crum VC 11 (ostracon, région thébaine). Le texte est standard, mais la clause de protection est particulièrement développée: le rédacteur a ajouté aux formules habituelles «je ne t'emprisonnerai pas».

— O.Deir el Gizaz 10⁷ (ostracon, région thébaine). Le texte commence comme une lettre de protection normale mais les clauses de retour et de protection sont atypiques.

— BKU III 356 (papyrus, nome Hermopolite). La formule finale est très intéressante: «pour que tu ne doutes pas, j'ai établi cette garantie pour toi en la scellant de mon sceau» (le sceau n'est pas conservé). Le verbe utilisé pour «sceller» est $\beta\omicron\upsilon\lambda\lambda\acute{\iota}\zeta\epsilon\iota\nu$ (ce verbe n'est pas attesté en grec, qui ne connaît que $\beta\omicron\upsilon\lambda\lambda\alpha$ et $\beta\omicron\upsilon\lambda\omicron\omega$). P.Ryl. Copt. 154, 5 publié par W. E. Crum $\alpha\iota\omicron\upsilon\gamma\alpha\lambda\lambda\iota\zeta\epsilon\ \eta\pi\epsilon\iota\lambda\omicron\gamma\omicron\varsigma\ \epsilon\pi\alpha\chi\omicron\upsilon\rho$ fut corrigé par W. C. Till (P.Schutzbriefe 12) en $\alpha\iota\omicron\varsigma\ \phi\omicron\alpha\rho\gamma\iota\zeta\epsilon\ \eta\pi\epsilon\iota\lambda\omicron\gamma\omicron\varsigma\ \epsilon\pi\alpha\chi\omicron\upsilon\rho$. La correction n'est pas pertinente: BKU III 356 ($\alpha\iota\omicron\varsigma\ \mu\eta\ \mu\pi\epsilon\iota\lambda\gamma\ / \ [N]\ \alpha\kappa\ \epsilon\beta\omicron\upsilon\gamma\alpha\lambda\lambda\iota\zeta\epsilon\ \epsilon\pi\eta\alpha\chi\omicron\upsilon\rho\ \dagger$) montre que le verbe $\beta\omicron\upsilon\lambda\lambda\acute{\iota}\zeta\epsilon\iota\nu$ doit être maintenu dans P.Ryl. Copt. 154 puisqu'il est attesté dans une lettre de protection (ce qui n'est pas le cas de $\sigma\phi\omicron\alpha\rho\gamma\iota\zeta\epsilon\iota\nu$). Ce texte présente aussi dans la clause de protection une formule non attestée qui commence par «je te placerai à ta place ...».

— BKU III 473 (papyrus, nome Hermopolite). Le texte, fort mutilé, présente une formule de serment.

— P.Akoris 36 et 54, cf. *infra* 3.

⁷ A. Di Bitonto-Kasser, *Ostraca copti a Deir el Gizaz*, *Aegyptus* 74 (1994) 75–122, en part. 82–86.

b. Les lettres de protection sans clause de retour

— BKU III 357 (papyrus, nome Hermopolite). Le document joint une restriction de temps (valable jusqu'à la fin de l'année) à la mention d'une somme impayée.

c. Les lettres de protection liées à d'autres documents

— O.Crum VC 10 (ostracon, région thébaine). La lettre de protection suit un reçu de taxe.

— SB Kopt. I 39 = P.Palau Rib. inv. 84 (papyrus, provenance inconnue). Ce texte est très fragmentaire. Il s'agit d'une autorisation qui comprend la formule ΠΛΟΓΟΣ ΜΠΠΟΥΤΕ.

d. Varia

— O.Crum VC 64 (ostracon, provenance inconnue). Le texte commence comme une lettre. Suit une lettre de protection dont la particularité est de fournir une protection à un chamelier et à son chameau.

— P.Laur. III 125 (papyrus, Oxyrhynchus?) La provenance proposée pour ce papyrus est très intéressante, car elle serait unique. Ce document contient une garantie «afin que tu viennes et que tu parles avec moi» (ΝΤΑΦΛΧΕ ΝΜΜΑΚ). Ce genre de texte est assez problématique mais déjà attesté.

— SB Kopt. I 38⁸ = P.Duk. Inv. C 49 (papyrus, provenance inconnue). Cette lettre de protection est très incomplète. Elle n'entre pas dans des schémas connus.

3. Réédition de trois lettres de protection

J'inclus ici la réédition de trois lettres de protection. Il s'agit de deux lettres de protection d'Akôris qui n'ont pas été correctement identifiées par l'éditeur, J. Jarry⁹, et d'un ostracon récemment publié (O.Ashm. Copt. 3), mais dont l'édition appelle quelques corrections.

* * *

P.Akoris 36

9 × 9,5 cm

Akôris
VII^e–VIII^e siècle

Cette lettre de protection, publiée par J. Jarry, n'a pas été identifiée, ni correctement déchiffrée. L'éditeur y a vu un texte relatif à des événements religieux. La lecture est ardue mais l'identification ne fait pas de doute: l. 3 on distingue assez clairement la séquence ΛΟΓΟΣ ΝΠΠΟ qui continue à la ligne 4 par γ dans la lacune, puis la barre horizontale d'un τ puis ε. De manière générale le texte est standard, bien que la clause de retour soit difficile à lire. On trouve une formule de serment, ce qui n'est pas courant. L'intérêt principal de ce texte vient de sa provenance. En effet, les lettres de protection provenant de Moyenne-Égypte sont rares.

	†	†	†
1	[†]	ΛΗ[Ο]Κ ΠΑΠΠΟΥΤΕ ΠΑΠΕ	
2	[.]	ΤΕΖΝΕ [ΕΤΣΖΑΙ Ν]ΧΕΧΘΙ	
3	[Π]ΡΜ	ΤΕΖΝΕ ΧΕ ΕΙΣ ΠΛΟΓΟΣ ΝΠΠΟ	
4	[Υ]ΤΕ	ΝΤΟΟΤΚ [[.] Ν . . ΜΜΟC	
5	[.]	[...] . . [.. ΧΝ] ΝΕΙΑΜΑ[ΖΤ]Ε	
6	[Μ]ΟΚ	ΕΛΛΑΥ ΝΣΟΛΟC ΟΥΤΕ ΧΝ	
7	[Ν]ΕΙΚΑ	ΡΦΜΕ ΕΠΑΡ(Λ)ΚΕ ΜΟΚ	
8	[.]	Π ΖΑΙ . ΛΗ . . Ο . ΟC	

⁸ Cf. A. Alcocq, *Editing Coptic Texts*, BASP 23 (1986) 71.

⁹ *Akoris. Report of the Excavations at Akoris in Middle Egypt 1981–1992* (The Paleological Association of Japan, Inc. Egyptian Committee), Kyoto 1995. Peut-être aussi P.Akoris 58, cf. *infra*.

9 [ει]ωρκ ηπινουτε πιπαντοκρ
 10 [λ]τωρ ταρειροεις προς
 11 [τωσμ] . . [] . ε [] .

«C’est moi Papnouté l’apè de Tehné, qui écrit à Djédjoi de Tehné: voici la garantie de Dieu pour toi ... je ne te tiendrai responsable d’absolument rien, ni ne laisserai personne t’intenter un procès; ..., je jure par Dieu tout-puissant que je respecterai la force (de cette garantie ...).»

1. παπε: L’autorité qui délivre la lettre de protection est ici l’apè, (cf. P.Schutzbriefe 19, 35, 44, 63, 64).
2. χεχωι: On peut reconnaître dans χεχωι une forme du nom χιχωι (Crum, Dict. 800a).
3. τεενε: La forme copte τεενε correspond au grec Τήνις et désigne à la ville d’Akôris (en grec Τήνις ή καὶ Ἀκόρωσ; cf. M. Drew-Bear, Le nome Hermopolite. Toponymes et sites, ASP 21, Missoula, 1979, 291–296).
4. η . . . μμοσ: On peut peut-être penser à ηξμμμοσ (pour ηξμοσ).
5. [.] . [. . .] . . : On peut penser à ερογν επεκνη ου εμ πιη ...
 χη νειαμαετε: La lecture est difficile. On peut rapprocher cette séquence de P.Schutzbriefe 17 ou 49.
6. ελλαυ νεολοσ: Cette expression se rencontre par exemple dans P.Bal. 188 (= P.Schutzbriefe 84), P.Bal. 276 ou P.Mon. Epiph. 174. On trouve dans P.Schutzbriefe 17 une expression similaire: χη νεικαυ ναμαεε μοκ ελλαυ νε[ωβ]; on peut envisager de restituer comme dans P.Akoris 36 νε[ολοσ].
8. [.] πι ελι . λ . . . ο . ος: On peut penser à [ει]πωρξ λιςελι ελ πειλογοσ «pour la sécurité, j’ai signé cette garantie».

* * *

P.Akoris 54

11 x 7 cm

Akôris
 VII^e–VIII^e siècle

Ce papyrus porte la fin d’un document qui pourrait bien être une lettre de protection (cf. l. 4 πιλογοσ). J. Jarry y a vu un texte historique.

1 []
 2 ελλαυ σα ουζολοκτ ετερομπε τ[εταρτης ιηλ/ ειωρκ μπινουτε]
 3 παντωκρατωρ μη ταπε νετ[αρχει εχων]
 4 κατα κεροσ ηιμ ταρνεζαρ[εε προς]
 5 τωσμ ηπιλογοσ μαρκος λλη[ιηλ?]
 6 με μ φαμ^θ ιη τεταρτης

«... en rien sinon un *holokottinos*, cette année, la quatrième de l’indiction; je jure par Dieu tout-puissant et sur la tête de ceux qui nous gouvernent à chaque moment, que nous observerons ... la force de cette garantie. Marc, Daniel ... Mois de Phaménôth, le 18, de la quatrième année (de l’indiction)».

3. ταπε: La formule courante est ειωρκ μπινουτε παντοκρατωρ μη πευχαι ηνεταρχει εχων ου μη πευχαι ηνεηχοουε εταρχει εχων. Cependant, l’expression «jurer sur la tête» est attestée, cf. Crum, *Dict.* 13a. Cette formule se trouve vraisemblablement aussi dans P.Akoris 58, que je propose d’éditer ainsi: - - - | χε ηκαμφια[λε λιςμη? πειλογοσ? ει]ωρκ ηπι[νουτε πιπαντοκρατωρ μη] | ταπε νετ[αρχει εχων . . .] | μη νω[. . .] || ηαμ . [. . .] «... pour que tu ne contestes pas, j’ai rédigé cette lettre de protection (?); je jure par Dieu tout-puissant et sur la tête de ceux qui nous gouvernent ...».

* * *

O.Ashm. Copt. 3

Ashmolean Museum C.O. 37

9,3 × 12,5 cm

Région thébaine

VIII^e siècle

Fragment de calcaire. L'écriture est un peu effacée par endroits.

1 † ΔΑΜΙΑΝΟΣ ΜΝ
 2 ΦΟΙΒΑΜΟΝ ΝΕΥ
 3 ΣΑΙ ΑΠΑΔΙΟΣ
 4 ΧΕ ΕΙΣ ΠΛΟΓΟΣ Μ
 5 ΠΝΟΥΤΕ ΝΤΟΟΤΚ
 6 ΝΓΕΙ ΝΓ
 7 ΧΕ ΝΝΕΝΠΑΡΑΓΕ
 8 ΜΜΟΚ ΧΕ ΝΝΕΚ
 9 ΑΜΦΙΒΑΛΕ ΛΙΣΜΝ
 10 ΠΕΙΛΟΓΟΣ ΛΥΘ ΛΙΖΥ
 11 ΠΟ(Γ)Ρ ΕΡΟΧ † ΕΓΡ/ Μ' ΦΑΡ
 12 ΜΟΥΘΙ ΙΓ ΙΝ^Λ/ ΙΕ
 13 ΔΑΜΙΑΝΟΣ †ΣΤΟΙΧΕ
 14 ΦΟΙΒΑΜΟΝ
 15 †ΣΤΟΙΧΕ †

1 ΔΑΜΙΑΝΟΣ: ΑΜΜΑΝΟΣ éd. || 2 ΦΟΙΒΑΜΟΝ ΝΕΥ: ΦΟΙΒΑΜΜΟΝ ΕΥ éd. || 3 ΑΠΑ ΔΙΟΣ: ΑΓΝΑΔΙΟΣ éd. || 6 ΝΓΕΙ ΝΓ : ΝΓΕΙ ΝΓΣΜΟΟΣ ΣΟΥΝ éd. || 7 ΧΕ ΝΝΕΝΠΑΡΑΓΕ: ΠΚΗ^{ΣΙC} ΝΝΕΛΛΥ ΠΕΘΟΟΥ^{ΣΙC} ΠΑΡΑΚ éd. || 9 ΛΙΣΜΝ: ΛΙΣΑΙ Μ éd. || 10–11 ΛΙΖΥ|ΠΟ(Γ)Ρ/: ΛΙΣΟΦ|ΛΟΓ/ éd. || 13 ΔΑΜΙΑΝΟΣ: ΑΜΜΑΝΟΣ éd.

«† Damianos et Phoibamon écrivent à Apadios: voici la garantie par Dieu, pour que tu ailles, et que tu ... ; que nous ne t'intenterons pas un procès. Pour que tu ne doutes pas, j'ai rédigé cette garantie et je signe ci-dessous. Écrit au mois de Pharmouthi, le 13, 15^e année de l'indiction. Damianos, je donne mon accord. Phoibamon, je donne mon accord».

1. ΔΑΜΙΑΝΟΣ: La lecture me semble certaine; c'est le cas aussi l. 13. Damianos et Phoibamon représentent vraisemblablement l'autorité locale qui délivre le document. Dans la plupart des cas, il s'agit de deux *lashanés*, ou de deux *meizotéroï* ou encore de deux *dioikètès*. Aucun Damianos assumant une telle fonction n'est attesté dans Till, *Prosopographie*.

2. ΑΠΑΔΙΟΣ: La lecture du π est problématique; mais la lecture ΓΝ me semble exclue: la forme de ces lettres est très différente ailleurs dans le texte. Le nom Dios est le plus souvent précédé de «apa», qui ne serait plus un titre mais une partie du nom, cf. T. Derda et E. Wipszycka, *L'emploi des titres abba, apa et papas dans l'Égypte byzantine*, JJP 24 (1994) 23–56, en part. 50–53. Dans l'onomastique de la région thébaine, W. C. Till n'a compté que 4 attestations du nom Dios non précédé de apa, contre une trentaine où on a Apadios (cf. Till, *Prosopographie* 77).

6. ΝΓΕΙ ΝΓ : La séquence est difficile à comprendre. On s'attendrait ici à lire ΝΓΕΙ ΝΓΣΜΟΟΣ ΣΜ ΠΗΙ. Cette lecture ne me semble pas possible. Je crois discerner au début ΝΓΣΜΝ «et établis-toi»?

7. ΧΕ ΝΝΕΝΠΑΡΑΓΕ: La lecture ne pose pas de problème. Il s'agit d'une clause assez commune, cf. p. ex. P.Schutzbriefe 10, 4; 22, 4; 26, 5; 28, 4.

9. ΛΙΣΜΝ: La lecture est sûre. Il s'agit de la formule courante.

10–11. ΛΙΖΥ|ΠΟ(Γ)Ρ: On ne trouve pas le verbe ὁμολογεῖν dans les lettres de protection. En revanche, le verbe ὑπογράφειν se trouve parfois après ΛΙΣΜΝ ΠΕΙΛΟΓΟΣ, cf. p. ex. P.Schutzbriefe 56 ΛΙΣΜΝ ΠΙΛΟΓΟΣ ΠΑΚ ΕΙΣΥΠΟΓΡ/ ΕΡΟΧ.

DANIEL DELATTRE

Une révolution dans la papyrologie d’Herculanum:
l’apport de l’imagerie multispectrale
à l’édition des *Commentaires sur la musique* (livre IV) de Philodème

In memoriam Marcello Gigante

Quand, en 1998, le Prof. S. Booras (Brigham Young University, Provo, Utah) présenta aux congressistes de Florence la technique que son équipe du Center for the Preservation of Ancient Religious Texts (CPART), une filiale de la Foundation for Ancient Research and Mormon Studies (FARMS), venait d’expérimenter pour photographier les papyrus carbonisés de Pétra en Jordanie¹, le regretté M. Gigante eut l’excellente idée de lui proposer d’essayer son matériel et son savoir-faire sur les papyrus d’Herculanum. Cela se concrétisa, dès 1999, par une longue (quoique incomplète) campagne de photographie concernant les originaux de la bibliothèque des Pisons.

Parmi les papyrus photographiés (dont les images ont été au fur et à mesure numérisées) figure une grande partie de ce qui subsiste du livre IV *De la musique* de Philodème, dont j’avais cru achever le manuscrit de l’édition à l’automne 2000 pour la Collection des Universités de France. Ce n’est qu’au début de l’année 2001 que les deux CD-photos contenant l’ensemble des images multispectrales des P.Herc. 1497, 1572 et 225 pour le premier, et des écorces des P.Herc. 411, 424, 1575, 1576, 1583 pour le second, me furent communiqués „pour étude“ par le FARMS (que je tiens à remercier ici chaleureusement pour sa générosité) — et ce gracieusement —, après autorisation du Directeur de la B. N. de Naples.

Je me suis attaché aussitôt à vérifier, ligne à ligne, sur les photographies multispectrales (donc en noir & blanc) faites par l’équipe du Prof. Booras, le texte tel que je l’avais établi dans mon édition. Comme on va pouvoir en juger, l’exceptionnelle qualité des clichés numériques permet de confirmer, ou amène à rectifier dans pas mal de cas, nombre de restitutions conjecturales, mais surtout elle apporte une série impressionnante de lectures nouvelles. De fait, ces photos rendent parfois remarquablement lisibles plusieurs lignes consécutives jusque-là désespérées, y compris pour le P.Herc. 1497, qui est pourtant la partie finale, et partant la mieux conservée, du rouleau. C’est ce dernier papyrus qui constitue l’objet de mon intervention, ou plus précisément un ensemble de trois colonnes situées vers la fin du livre (col. 145–147 Delattre = XXXI–XXXIII Kemke).

La présente contribution, qui se veut d’abord un hommage reconnaissant aux *disegnatori* de Naples qui, avec un outillage optique des plus rudimentaires, ont accompli en leur temps un travail extraordinaire (on en jugera à partir des quelques fragments de dessins reproduits ci-dessous), voudrait avoir pour effet principal de mettre en lumière — à travers la présentation de quelques-uns des résultats les plus spectaculaires obtenus sur les colonnes susmentionnées — un point d’une grande importance: une authentique coopération internationale des spécialistes maîtrisant les techniques les plus pointues est, aujourd’hui plus que jamais, indispensable dans nos disciplines. Elle seule est à même de permettre la résurrection (au moins partielle) de textes philosophiques — épicuriens et stoïciens surtout —, qui pour être vieux de plus de deux mille ans, gardent toujours, pour la plupart d’entre eux, un réel caractère d’actualité.

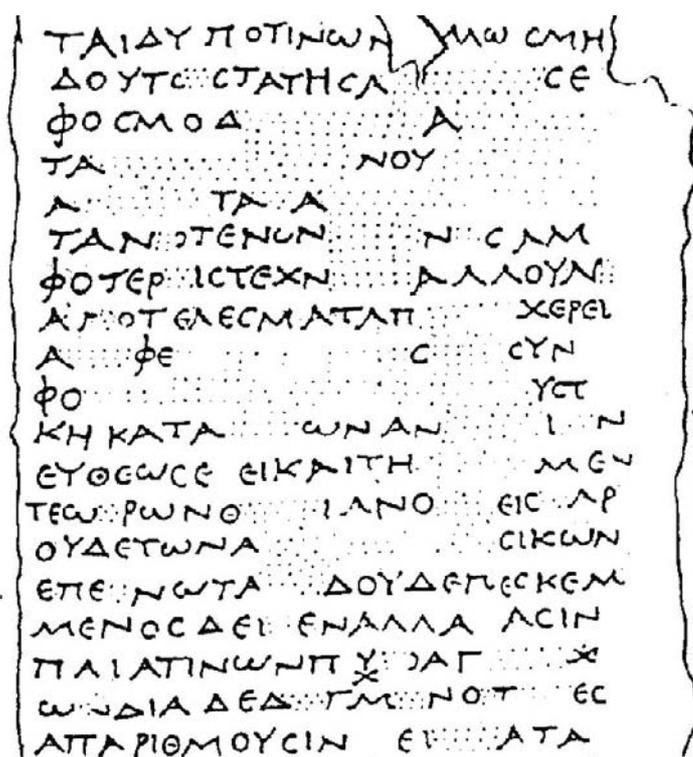
¹ Tel fut l’objet de la communication invitée de O. S. Kamal, S. W. Booras, G. A. Ware, D. Baker et D. M. Chabries, *The Petra Church Scrolls: Multispectral Imaging Techniques*, XXII^e Congrès International de Papyrologie de Florence (malheureusement non reprise dans *Atti del XXII Congresso di Papirologia, Firenze, 23–29 agosto 1998*, Firenze 2001).

Rapide présentation de l'imagerie multispectrale appliquée aux papyrus

Quelques mots d'abord sur l'utilisation de l'imagerie multispectrale². Cette technique très particulière de photographie été mise au point, voici quelques années, à la demande des astronomes, pour améliorer sensiblement l'exploration de l'univers. Expérimentée, avec succès, dès janvier 1998 par des chercheurs de la Brigham Young University sur les papyrus carbonisés de Pétra³, cette application sophistiquée de la photographie a comme principe de jouer sur la variation en longueur des ondes lumineuses (à travers de filtres retenant des longueurs d'onde variant entre 400 et 1000 nanomètres, de l'ultraviolet à l'infrarouge). Sa mise en œuvre exige de véritables spécialistes et un matériel lourd et coûteux: deux ordinateurs performants, l'un pour contrôler les prises de vue, l'autre pour l'archivage des photos numérisées et la gravure des CD, ainsi qu'un appareil photo numérique professionnel équipé d'un jeu de filtres spécifiques, auquel il convient d'ajouter un système d'éclairage complexe à quatre lampes qui n'échauffent pas le papyrus qu'elles doivent éclairer de façon optimale. Il semble que, après plusieurs tests, les papyrus d'Herculaneum aient réagi de manière optimale lorsque le filtre correspondait à une longueur d'onde de 950–1000 nanomètres (densité 40), donc vers l'extrémité supérieure du spectre (en direction du proche infrarouge), alors que les papyrus carbonisés de Pétra réagissaient mieux vers l'autre extrémité du spectre lumineux (vers le proche ultraviolet).

Il est temps d'en venir maintenant aux «travaux pratiques», en nous intéressant de plus près à la colonne 145 (= col. XXXI de l'édition Kemke).

Il convient de partir du dessin du début de la colonne exécuté par les dessinateurs de Naples (dans le premier quart du XIX^e siècle). On aura tôt fait de constater le caractère très incomplet des quinze premières lignes dans cette transcription, exécutée pourtant par d'excellents observateurs habitués à ce type de travail.



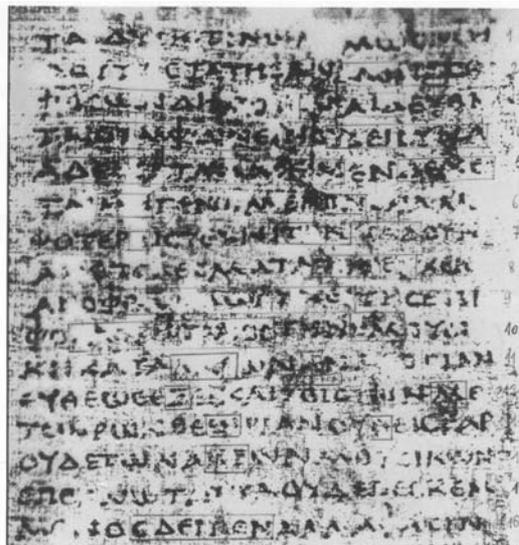
² Pour toutes les précisions techniques, voir le compte rendu très clair de l'expérience rédigé par S. W. Booras et D. R. Seely, et paru sous le titre *Multispectral imaging of the Herculaneum papyri*, CErC 30 (2000) 95–100.

³ Voir J. Frösén, *The First Five Years of the Petra Papyri*, in: *Atti del XXII Congresso di Papirologia, Firenze, 23–29 agosto 1998*, Firenze 2001, 487–493.

Regardons ensuite le texte que A. J. Neubecker, s'aidant de petites photos en noir & blanc, en avait proposé dans son édition de 1986, la dernière en date du P.Herc. 1497. A l'évidence, les lacunes des premières lignes interdisent tout espoir de reconstruction d'un texte offrant un sens suivi.

1497/XXXI Neubecker	145	ται δ' ὑπό τινων. [ό]μως μη- δ' οὕτως τὰ τῆς ἀν[- -]σε φοσμο[.]δηπο[. .]α[. .]ευο[.] τα[.]ν[. .]εικονα[- -]
	5	ακ[. . .]φ[.]τα[- -]εν[- -] τα[.]ρι[.]γενομέν[αι]ς ἀμ- φοτέραις τέχνα[ι]ς· ἀλλ' οὖν ἀποτελέσματα πρὸς εὐ[χ]ερεΐ- α[ν] ὄφελ[. .]ουτ[.]σ[.]ησυμ
	10	φο[. .]ρη[.]ν[.]οτη[.]μουσι- κῆ κατὰ [τούτ]ων ἀν[α]λογίαν εὐθέως ἔχει καὶ τῆ[ν] τῶν] με- τεώρων θε[ω]ρίαν· οὐδεὶς [γ]ὰρ οὐδὲ τῶν ἀ[ύ]τῶν μουσικῶν
	15	ἐπέγνω τα[ύ]τα, οὐδ' ἐπεσκεμ-
	16	μένος <ἔ>δειξ[εν], ἀλλ' ἄ [φ]ασιν

Voyons maintenant ce que nous propose la photo numérique correspondant à cette portion du rouleau, enregistrée sous le code «1497-CR08-FIL8-FS8-16576.TIF». Cette référence est à interpréter de la façon suivante: «1497» renvoie au P.Herc. concerné; «CR08» (soit cornice 8) renvoie au n° du cadre métallique vitré contenant la portion photographiée ici; «FIL8» précise le type de filtre utilisé, tandis que «FS8-16576» correspond à un numéro d'archivage propre à la photo; enfin, l'extension «TIF» précise le format du fichier photographique (en haute définition).



Pour permettre une meilleure appréciation des progrès de déchiffrement dus à l'imagerie multispectrale, et afin de faciliter la lecture, on a encadré les nouvelles portions de lignes que la photo permet soit de lire distinctement soit de reconstituer de manière très probable. Nous ne nous arrêterons que sur les séquences de lettres ainsi repérées, qui dans la transcription donnée à la suite figurent en majuscules.

Transcription diplomatique de col. 145, 1–16:

- 1 ταιδυποτινων[.]μωσμη
 2 δουτωστατησΑΛΟΓΙΑσε
 3 φοσΩΝδηποΘΑΠΑΙΔενοΝ
 4 ταΙΣΥΜΦΩ ΝειΝοΥΔΕΝΥΝΑ
 5 αΔΕΙΚΑΤΑΛΑΒΕΙΝενΔΕΧΕ
 6 ταΙΜΗγενομενΟΝεναμ
 7 φοτερΟιστεχνΙ ΤΗΝ*ΤΑΔουν
 8 αποτελεσματαΤ[.]ΙΣΕΥχερει
 9 α[.]οφΘΑΛΜΩΡυΧΕΙΤησΕΠΙ
 10 φοΡΑΣ[.]ΤΟ ΝΟΣτηΝΕ`Μ`Μουσι
 11 κηκαταλαβωνΑνα[.]ογιαν Ι
 12 ευθεωσεΞεικαι[ΤΟΙΣ]ΤΩΝ[Δ]με
 13 τεωρωνθεΩριανουΘεισ`Η`Γαρ
 14 ουδετωναΚΡωνμουσικων
 15 επεγνωταΥταουδεπεσκεμ
 16 μενοσΔΕΤΥΧεναλλαφασιν Ι

Maintenant que nous sommes parvenus à lire presque intégralement ce qui restait jusque-là indéchiffrable, superposons au texte de Neubecker les lectures nouvelles acquises par le recours au CD des photos multispectrales:

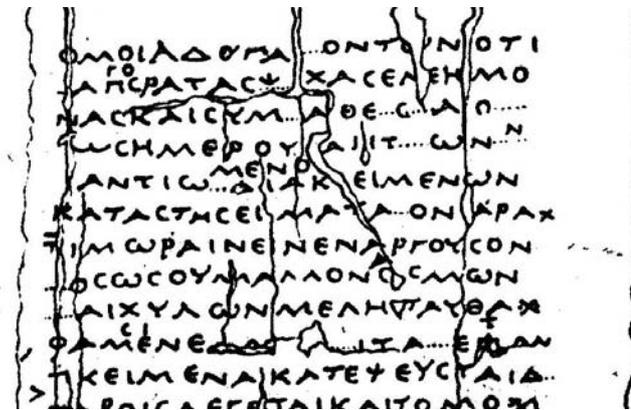
- Col. 145 || ται δ' ὑπό τινων [ἄ]λλως μη-
 δ' οὕτως τὰ τῆς ἀναλογίας ἐ-
 φ' ὅσων δῆποθ' ἂ παιδεύον-
 ται συμφωνεῖν· οὐδὲ νῦν ἂ
 5 [α]δεῖ καταλαβεῖν ἐνδέχε-
 ται μὴ γενομένον ἐν ἄμ-
 φοτέροις τεχνιτῆν *. Τὰ δ' οὖν
 ἀποτελέσματα τ[α]ίς εὐχερεί-
 αι[ς] ὀφθαλμωρυχεῖ τῆς ἐπι-
 10 φορᾶς [τοῦ]τον ὅς τὴν ἐ` μ' μουσι-
 κῆ καταλαβὸν ἀνα[λ]ογίαν
 εὐθέως ἔξει καὶ [τοῖς] τῶν [δ]με-
 τεώρων θεωρίαν· οὐθ' εἶς — ἠ' γάρ;
 οὐδὲ τῶν ἄκρων μουσικῶν
 15 ἐπέγνω ταῦτα, οὐδ' ἐπεσκεμ-
 16 μένος δ' ἔτυχεν, ἀλλ' ἄ φασιν

Voici finalement la traduction qu'on pourrait en proposer:

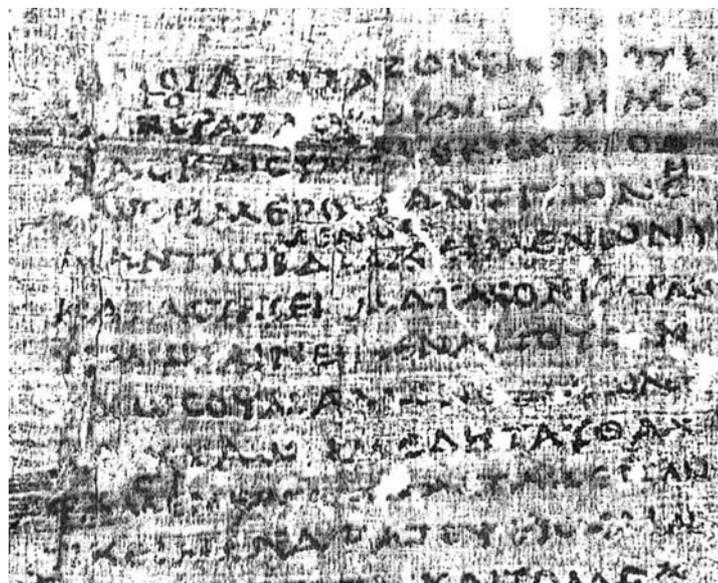
«(145) En outre, certains <disent> que ce n'est pas ainsi, mais autrement que les termes de l'analogie s'accordent dans le cas de l'une quelconque des disciplines qu'on leur inculque —; et ce qu'il faut, même aujourd'hui il n'est pas possible de le saisir, à moins d'être un spécialiste dans l'un et l'autre domaine. Quant aux effets des influences astrales en tout cas, les facilités qu'offre l'inférence font qu'ils aveuglent complètement <celui> qui, saisissant le rapport d'analogie présent dans la musique, aura du même coup aussi une connaissance théorique des phénomènes célestes. Aucun musicien, <n'est-ce pas?>, même parmi les plus éminents, n'a eu une familiarité avec les phénomènes célestes, ni ne les a même peut-être examinés ...».

Il vaut la peine de considérer maintenant l'image correspondant au haut de la col. 147 (= col. XXXIII Kemke). Cette fois, l'intérêt réside moins dans le fait que la photo permet de lire plus de choses que ce que conserve le dessin de Naples, que dans la confirmation très claire du dessin, qu'elle nous invite du même coup à tenir pour une source fiable, malgré ses lacunes éventuelles. Le problème porte sur le début de la l. 2, corrigé par le copiste antique sous forme d'une adjonction de deux lettres dans l'interligne supérieur.

Examinons d'abord le dessin de Naples: il montre que l'ajout est celui d'un *gamma* et d'un *omicron*, destinés à remplacer le seul *pi* placé au-dessous:



Ce que la photo multispectrale confirme:



Ce point acquis, il n'y a plus qu'à vérifier sur l'écran de l'ordinateur quelle peut bien être la lettre qui précède le *rhô*; un *epsilon* (incomplet) est parfaitement vraisemblable d'après les traces de ladite lettre, même si spontanément on identifierait plutôt un *sigma* (qui est inacceptable puisqu'il est suivi d'un *rhô*). Ainsi, c'est simplement le neutre pluriel substantivé τὰ γοερά qu'il convenait de lire ici, mais aucun éditeur n'y avait songé, ni moi non plus! Le scribe fatigué (comme le prouve la série de corrections visibles dans ces dix lignes) avait probablement commencé à écrire τὰ πέρατα quand il s'est aperçu de sa méprise; il a alors procédé à la rectification qui s'imposait.

En outre, la photo multispectrale apporte une autre lecture indiscutable dans ce même passage, en restituant le verbe composé ἀντιμωραίνειν aux l. 5–6, qui est un *hapax legomenon* (γὰρ ἀντι se lit très clairement là où l'on éditait jusqu'ici ἄρα τι),



et confirme la lecture τὰ δέ, vers la fin de la l. 10:



Le sens du texte ainsi reconstruit est tout à fait convaincant, comme on peut en juger à partir de la traduction de ces lignes proposée ci-dessous:

1497/XXXIII Kemke, Col. 147	1	ὅμοια δοξαζόντων ὅτι
	2	τὰ [π]᾽γο᾽ ἐρά τὰς ψυχὰς ἐλεήμο- 
		νας καὶ συμ[π]αθεῖς καὶ ὄ-
		λως ἡμέρου[ς] ἀντὶ τῶν [ε]᾽ ἡ-
		γαντιω[σ]᾽ μένως᾽ διακειμένων
	5	καταστήσει *·μάταιον γὰρ ἀν-
		τιμωραίνειν, ἐναργοῦς ὄν-
		τος ὡς οὐ μάλλον ὀσμῶν 
		καὶ χυλῶν μέλη ταῦθ᾽ ἅ 
		φα[με]᾽ σὶν ἐργάζεται, τὰ δὲ [π]᾽ τ᾽ ἀν-
	10	τικείμενα.*

«(147) ... de semblables parce qu'ils s'imaginent que les mélodies <plaintives> rendront les âmes accessibles à la pitié, compatissantes et, généralement, douces, alors que ces âmes se trouvaient auparavant dans les dispositions contraires. De fait, il est vain de débiter des folies là contre, puisque — c'est une évidence —, pas plus que [ne le font] des odeurs et des saveurs, des mélodies ne produisent pas les affections dont ils parlent, ni d'autres mélodies les affections opposées».

Réflexions méthodologiques et proposition d'un sigle nouveau

Comme il est possible de le constater, même si la qualité des reproductions des photos multispectrales est loin d'être aussi bonne à l'impression qu'elle ne se révèle sur l'écran de l'ordinateur, le travail effectué par l'équipe américaine de S. Booras sur les papyrus photographiés à l'aide de sa technique révolutionnaire donne d'ores et déjà des résultats excellents, puisqu'il nous restitue des zones de texte — parfois étendues — que l'on avait définitivement renoncé à compléter bien que le support ne fût pas, à ces endroits, endommagé ou détruit.

Aussi apparaît-il essentiel d'accorder désormais aux nouvelles lectures obtenues grâce aux «images multispectrales» une place de choix dans les appareils critiques à venir des éditions de papyrus d'Herculaneum. Et pour cela, il convient d'attribuer un sigle nouveau, spécifique, aux photos multispectrales. Ainsi sera-t-on à même de mesurer d'un simple coup d'œil l'apport de nouveauté qu'elles fournissent et, surtout, de savoir que, pour vérifier un passage donné, c'est le CD-photos de la Brigham Young University qu'il conviendra de consulter, et non l'original qui, sur le point signalé comme ayant été lu sur la seule photo digitale, risque d'être sinon muet, du moins à peu près inutile. Dans ces conditions, profitant de l'occasion de ce congrès, je suggère ici à mes collègues d'Herculaneum le choix de la lettre grecque φ minuscule pour renvoyer à la «photo multispectrale», le P majuscule servant par ailleurs à désigner le papyrus lui-même, et les majuscules italiques N et O respectivement les dessins de Naples et d'Oxford; car on a désormais besoin d'un sigle unique, commun à tous les éditeurs des papyrus d'Herculaneum (et d'ailleurs), pour désigner les lectures qui proviennent des seules images multispectrales.

Assurément, l'examen direct du papyrus reste irremplaçable et conserve, bien sûr, toute sa valeur. Toutefois, lorsque ce qu'il laisse deviner est sensiblement en retrait par rapport à ce que l'imagerie multispectrale permet de lire clairement, force est d'admettre désormais le caractère incontournable de

cette nouvelle technologie. Ses résultats doivent, dans toute la mesure du possible, faire l'objet d'une confrontation attentive et systématique avec les dessins d'Oxford ou de Naples et les lectures qui ont pu, ou peuvent encore être faites au binoculaire directement sur le papyrus. De fait, lorsque se présente le problème (si fréquent à Herculanum) d'une pluralité de couches superposées pour lequel, il convient de souligner avec force les limites de l'image multispectrale qui se révèle généralement inefficace, sinon dangereuse pour la reconnaissance des limites exactes des *sovrapposti* et l'organisation des différentes strates, que le microscope binoculaire révèle beaucoup mieux.

Conclusion

En fin de compte, je ne regrette pas (l'avouerais-je?) de n'avoir pas été tout à fait en mesure de remettre le manuscrit de mon édition de la *Musique IV* de Philodème à l'éditeur avant d'avoir pu étudier les images multispectrales des papyrus concernés; car, une fois l'ouvrage donné à l'impression, il m'aurait été impossible de prendre en compte comme il le mérite cet apport technologique capital, et l'édition de ce texte qui m'aura occupé si longuement se serait trouvée dépassée avant même d'être disponible en librairie. Voilà certes un nouveau rebondissement, parfaitement imprévisible, dans ce que je me permettrai d'appeler le «roman-feuilleton» de cette édition, et qui la retarde encore un peu plus. Cependant, pouvais-je rêver jamais d'un apport aussi décisif à mon gigantesque puzzle, que tous les progrès de lecture que la technique mise en œuvre par l'équipe de S. Booras m'a permis de réaliser dans des délais aussi rapides? Et j'ajouterai: aussi confortablement, par l'observation (attentive et répétée, et donc à la longue fatigante) d'images qu'il est possible de contraster et de recadrer de façon optimale, au gré des exigences de chaque lecteur. Le caractère lent, difficile et pénible de la lecture au binoculaire (même s'il est pourvu d'un éclairage interne en anneau) disparaît de la sorte, pour laisser place au confort visuel, puisque le regard peut embrasser sans effort, sur l'écran de l'ordinateur, une portion de colonne (ou plus) dans toute sa largeur: ainsi notre capacité de lecture de ces manuscrits difficiles s'en trouve-t-elle considérablement accrue.

Enfin, je voudrais préciser que, une semaine environ avant que ne commence le XXIII^e Congrès de Papyrologie, la Dott.essa Anna Angeli, qui a déjà édité plusieurs autres papyrus d'Herculanum dont le difficile [*Agli amici di scuola*], m'a communiqué en avant-première ses nouvelles lectures des P.Herc. 225 et 1094 établies avec l'aide des derniers binoculaires dont dispose l'Officina dei Papiri, et qu'elle est sur le point de publier en revue⁴. Je dois dire dès maintenant que cette collaboration, elle aussi inespérée, concourt à améliorer l'établissement de mon texte grec sur plusieurs points où j'avais fait erreur — deux paires d'yeux valent mieux qu'une — et, le plus souvent, conforte la lecture que j'ai faite de mon côté des images multispectrales.

Décidément, une collaboration internationale des spécialistes, généreuse et sans réserve mentale, est irremplaçable. Que tous mes généreux collègues trouvent ici l'expression de mes plus vifs remerciements pour leur aide si précieuse et leur indispensable concours.

⁴ Cet article est paru depuis sous le titre *Nouve lecture nel PHerc. 25 (Philod. De Mus. IV)*, in: *Da Ercolano all'Egitto. III. Ricerche varie di papirologia*, a cura di M. Capasso (Papyrologica Lupiensia 10), 2001, 9–76.